



## COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Deux nouveaux fonds pour mieux soutenir les entreprises, les promoteurs et les organisations de la MRC de Coaticook

**Coaticook, le 19 janvier 2021** – Avec la fin du Fonds de développement des territoires (FDT) et l'arrivée de la nouvelle entente signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour le Fonds régions et ruralité (FRR), la MRC a procédé, en 2020, à la révision complète de ses fonds, afin de s'arrimer davantage aux réalités de ses différents départements et à sa planification stratégique adoptée en 2018 et, elle aussi, révisée.

Ainsi, deux nouveaux fonds ont été créés et sont dès maintenant disponibles: le Fonds Vitalité entrepreneuriale et le Fonds Vitalité des milieux de vie, chacun d'eux se déclinant en différents volets.

Le Fonds Vitalité entrepreneuriale permet l'accompagnement et le financement de projets d'entreprises sur son territoire, tant au niveau du démarrage que de l'expansion ou de la réorganisation. Quant au Fonds Vitalité des milieux de vie, il a pour mission de soutenir la réalisation de projets structurants pour le développement du territoire de la MRC de Coaticook, afin d'assurer la pérennité des communautés rurales et maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques. Il vise également à favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire.

« La MRC de Coaticook a toujours été présente pour soutenir la réalisation de projets dans la communauté et pour appuyer les entreprises qui sont le moteur de notre économie. Avec le lancement de nos deux nouveaux fonds, nous souhaitons réitérer notre support et avons tenté de rendre encore plus facile l'accès à nos fonds et à notre expertise. » mentionne Bernard Marion, préfet de la MRC.

Afin de favoriser une approche d'accompagnement personnalisée pour chaque projet, les demandes de financement se feront désormais par le biais d'un formulaire en ligne. Par ailleurs, des sessions d'information se tiendront via Zoom le 26 janvier (pour le Fonds Vitalité entrepreneuriale) et le 27 janvier (pour le Fonds Vitalité des milieux de vie). Les personnes intéressées ont jusqu'au 24 janvier 2021 pour s'y inscrire.

Tous les détails sur ces nouveaux fonds, ainsi que le formulaire d'inscription aux séances explicatives, se retrouvent sur le site Web de la MRC de Coaticook, sous l'onglet *Votre MRC / Fonds et programmes* dans les sections *Développement des communautés* et *Développement économique*. Les inscriptions peuvent aussi se faire en téléphonant à la MRC au 819 849-7083, poste 230.

**Source**

Nancy Martin, Agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook  
communication@mrcdecoaticook.qc.ca, 819-849-7083, poste 249

**Information**

Sara Favreau-Perreault, Agente de développement rural  
Marie-Claude Lamoureux, Conseillère aux entreprises

**Entrevue**

Bernard Marion, Préfet de la MRC de Coaticook